



Coronavirus Covid 19

INFORMATIONS AUX FINANCES

## COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE

Réunion du 25 septembre 2020

Le gouvernement a décidé de nous faire vivre avec le virus, le ministre Lemaire lui-même l'a dit lors de l'audioconférence du 5 mai : il nous faut apprendre à vivre avec le virus.

C'est une décision lourde de responsabilité et qui oblige le gouvernement à tirer les leçons et à apprendre à nous faire cohabiter avec le virus.

Or, il n'en est rien !

Ainsi, le télétravail : la secrétaire générale de Bercy a dit lors de la réunion du 26 août que nous sommes dans une nouvelle séquence qui ne ressemble ni à une situation normale, ni à celle que nous avons connue pendant le confinement. Si la CGT partage cette analyse, elle pose la question de l'effondrement du nombre de collègues en télétravail dans toutes les directions du ministère.

La suspicion vis à vis des télétravailleurs, les refus de demandes de télétravail se multiplient, c'est inadmissible.

Le télétravail n'est pas la solution miracle, mais il permet de limiter les brassages de population.

La CGT rappelle son opposition à l'utilisation du télétravail comme mode de garde et a demandé des précisions sur le dispositif de garde d'enfant. La garde d'enfant doit être facilitée.

### LA CGT A DEMANDÉ :

<< S'agissant de la restauration elle a renouvelé sa demande d'accorder les frais de repas aux collègues qui choisiraient ou qui ne pourraient pas se rendre au restaurant administratif. Nous demandons de la souplesse, de l'agilité !

<< Des précisions également sur le plan de soutien à la restauration collective, en particulier aux petites structures, la SG avait donné son accord de principe en juin.

<< Également les frais de missions transport y compris en cas de possibilité de transport collectif. Nous rappelons qu'au moins un PRA recommandait l'utilisation du véhicule individuel.

<< Communication des contrats et avenants s'agissant du nettoyage.

Les prestations ne sont pas à la hauteur, nous ne demandons pas de prestations ponctuelles mais quotidiennes. L'état catastrophique du ménage valide notre revendication d'internaliser le ménage ; à Bercy de nous démontrer que nous avons tort !!!

S'agissant des collègues positifs et cas contacts, nous avons besoin d'une clarification sur leur positionnement.

Les masques sont des équipements de protection individuelle ; la CGT exige que le ministère équipe le personnel en véritables masques chirurgicaux et non en masques en tissus qui sont moins efficaces et ne peuvent être portés sur une longue durée car ils sont moins respirants.

Si Bercy veut économiser des masques, il faut autoriser les collègues qui le demandent à être en télétravail, il faut multiplier les bureaux individuels et veiller à la mise en œuvre des aménagements horaires pour éviter les brassages !

A ce propos, la CGT a interrogé le ministère sur les adaptations prévues suites aux annonces du ministre Véran pour les territoires concernés (Guadeloupe, Marseille, Paris...).

La CGT réaffirme l'importance des CHS CT et la nécessité impérieuse de les réunir. Nous signalons particulièrement le blocage du CHS CT du 13 à propos duquel nous avons écrit à la secrétaire générale de Bercy.

Plus généralement nous demandons l'abrogation du jour de carence. Le jour de carence ayant pour but de faire venir travailler un agent alors qu'il est malade est un dispositif criminel en période d'épidémie. Du reste il a été suspendu au printemps.

**Nous avons demandé également si des actions de prévention** été prévues avec MFP Services qui est un acteur de prévention ; et si un dispositif spécial était à l'étude pour faciliter **la vaccination contre la grippe**.

**La CGT a rappelé** sa demande d'une expertise externe et que **la mise à jour des DUERP devait être effective**. Les DUERP demandent à être établis avec les agents.

Face aux blocages locaux sur le télétravail, nous demandons des statistiques locales sur le nombre de conventions/ autorisations et le matériel.

**La CGT a alerté sur la situation dans les écoles**, face à la situation sanitaire, aux difficultés de gestion des cas contacts et sur la continuité pédagogique.

## RÉPONSES DU MINISTÈRE :

*Les mesures de prévention* sont maintenues.

*Les ASA garde d'enfant* correspondent au dispositif fonction publique.

*Le développement du télétravail* est une orientation ministérielle en accord avec les directions ; mais il est soumis aux nécessités de service.

Il y a encore des difficultés d'équipement et d'accès aux applicatifs métier.

Le ministère va relancer la *distribution des masques en tissus*, les masques chirurgicaux sont réservés aux personnels hospitaliers (alors qu'il y en a plein les supermarchés !).

Le ministère note l'alerte sur *le ménage* mais a besoin de remontées locales (on leur enverra).

Il n'y a pas de mesures spécifiques en fonction de la situation sanitaire des territoires !

S'agissant *des cas contacts*, les consignes sont claires et diffusées : télétravail ou à défaut ASA.

Le ministère reconnaît la *nécessité de mise à jour des DUERP-PAP* au niveau des CHS CT locaux.

Le ministère va examiner de près la situation dans *les écoles de formation du ministère*, sur lesquelles il semble pour l'instant manquer d'informations.

**Si le gouvernement veut apprendre à vivre avec le virus, il doit stopper les réformes structurelles qui ne font qu'aggraver la situation : la mobilité exacerbée, le regroupement des services sur des sites de plus en plus vastes et les territoires désertés par les services publics ont prouvé leur nocivité mortifère.**

Montreuil le 28 septembre 2020.

